



## FICHE PRATIQUE MRP MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE OSTÉOPATHE

# MULTIRISQUE PRO - MRP



La **Multirisque Professionnelle** est une assurance qui couvre votre local professionnel contre des risques tels que l'incendie, le dégât des eaux, le vol, la Perte d'Exploitation, ...

### POINTS CLÉS

- **Obligatoire pour les locataires** (minimum : garantie risque locatif).
- **Non obligatoire pour les sous-locataires** sauf si mention spécifique dans le bail (ex : local dans une salle de sport « Basic Fit »).
- Points à vérifier dans le bail :
  1. Clause de **renonciation unilatérale** au profit du bailleur.
  2. Local situé dans un **centre commercial** (souvent des clauses restrictives).
  3. Assurance des parties communes et éventuelles interdictions légales de cumul d'assurance.
- Si déjà couvert(e) par une **RCE** (RC exploitation) en **RCP**, possibilité de supprimer cette garantie du contrat MRP.
- **Attention** : la MRP en métropole ne couvre pas les DOM/TOM (risques différents). Ex : Conditions générales pour les catastrophes naturelles.

### QUESTIONS À POSER LORS D'UN DEVIS :

- Quelles garanties sont incluses de base ?
- Quelles sont les franchises du contrat ?
- Y a-t-il des restrictions selon l'emplacement du local ?
- Y a-t-il des restrictions selon la clause de renonciation du local ?
- Y a-t-il une garantie Perte d'Exploitation et si oui, comment est-elle couverte en cas de sinistre ?

### RAPPEL IMPORTANT :

Cette assurance est obligatoire si vous êtes locataire ou propriétaire. Si vous êtes locataire de votre propre SCI (la propriétaire juridique du bien), il faudra un contrat MRP pour la partie locataire et un contrat PNO (propriétaire non occupant) pour la SCI. DUBUT Assurances permet d'assurer les deux dans un même contrat MRP.

DUBUT ASSURANCES